

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Subventions exceptionnelles - Année 2026

REF. : Délibérations du Conseil Communautaire du 26 février 2026 et 7 avril 2026

E X P O S É

Par délibération en date du 7 avril 2026, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux attributions de subventions dans la limite de l'enveloppe de crédits approuvée par le Conseil Communautaire et inscrite au budget.

Lors du Conseil Communautaire du 26 février dernier, les élus ont voté une enveloppe de 20 000 € pour les subventions exceptionnelles allouées aux associations.

Après examen des demandes de subventions exceptionnelles déposées, il est proposé d'affecter aux associations une partie des crédits comme suit :

Subventions exceptionnelles 2026 :

Bénéficiaires	Montant de la subvention Année 2026
Maison Villeneuve	10 000,00 €
Swin golf de Rougé	2 000,00 €
Terre Fraternité	3 000,00 €

D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'attribuer, pour l'année 2026 et conformément aux crédits provisionnés, les subventions exceptionnelles aux associations susmentionnées,
- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents correspondants.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,

Le 23 a

Le Prés

Alain H



Le Président,

Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20260427-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-04-2026

Publication le : 27-04-2026

Communauté de Communes Châ

Bureau communautaire du 23 avril 2026

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHÂTEAUBRIANT - DERVAL**

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI	X	
M. Jean-Michel CHEVALIER		X
Mme Catherine CIRON	X	
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY	X	
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
M. Alain HUNAUT	X	
M. Jean-Marc LALLOUÉ	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	
M. Yoan VETU	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20260427-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-04-2026

Publication le : 27-04-2026



Le Président,


Alain HUNAUT